



Episode N°7 : Des formations à la « parenté responsable » à Vie Féminine

1920-2020, cent ans d'action de Vie Féminine pour les femmes et par les femmes

En 1973, l'information sur la contraception est dépenalisée en Belgique. Répondant à la sollicitation du ministère de la Santé publique et de la Famille, Vie Féminine forme spécialement des animatrices pour diffuser les principes de la « parenté responsable » parmi ses membres - une position qui est loin d'aller de soi pour une organisation catholique.

Quelques années auparavant, en 1968, le pape avait rappelé avec force l'interdit portant sur la contraception dans l'encyclique *Humanae vitae*, créant une violente polémique parmi les catholiques du monde entier. Pour les LOFC (qui deviendront Vie Féminine en 1969), c'est un moment de prise de parole des femmes sur la question de la contraception. Comme beaucoup de catholiques, les LOFC proposent une interprétation ouverte de l'encyclique : c'est aux couples (mariés) de choisir leur comportement contraceptif.

L'État et la « parenté responsable »



En 1973, c'est dans un contexte bien différent que le projet de loi sur l'information contraceptive est mis sur la table des négociations. Au lendemain de l'affaire Willy Peers (un médecin emprisonné pour avoir effectué des avortements) et en pleine controverse sur la dépenalisation de l'IVG, la contraception apparaît désormais comme la meilleure solution préventive à ce problème, tant pour les partisan-es que pour les adversaires du droit à l'IVG - y compris pour beaucoup de catholiques. À cette occasion, Vie Féminine et le Mouvement Ouvrier Chrétien s'accordent sur le fait que la contraception est une question de santé publique, et qu'il faut ôter de la loi toute considération morale. Ils insistent cependant sur l'importance de l'information, afin de replacer la contraception dans le contexte de l'amour conjugal. Ces préoccupations sont prises en compte dans la nouvelle loi, qui prévoit d'impliquer des organisations socio-culturelles de toutes sensibilités philosophiques pour diffuser l'information relative à la « parenté responsable ».

Après le vote de la loi, Vie Féminine entreprend donc de former ses animatrices pour sensibiliser les femmes chrétiennes de milieux populaires. Les ressources que l'organisation propose informent à la fois sur les différentes méthodes de contraception, mais aussi sur la position de l'Église et, surtout, replacent la contraception dans le contexte de l'amour conjugal et de la famille chrétienne. En effet, la question reste clivante dans le monde chrétien, et Vie Féminine préfère éviter de prendre une position trop tranchée - tout en permettant concrètement à ses membres d'obtenir une information complète.

Juliette Masquelier